

leur religion, le lieu de naissance, etc. Pour la plupart des conjoints, le lieu du mariage est le même que celui de la naissance. Dans près de 80 p. 100 des mariages, il s'agit de conjoints nés au Québec. Cette proportion n'a pas baissé sensiblement entre 1965 et 1968.

## ÉTUDE DES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LA SÉCURITÉ AU VOLANT

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé récemment l'attribution d'un marché s'élevant à \$45,000 à la *Foundation of Canada Engineering Corporation Limited* pour mener une enquête sur les routes du Nouveau-Brunswick dans le but de déterminer l'efficacité des programmes de sécurité visant à empêcher les personnes de conduire lorsqu'elles ne sont pas en possession de toutes leurs facultés.

La filiale de la société d'experts-conseils à Frédéricton travaillera en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick et la Gendarmerie royale du Canada au cours des prochaines semaines. Les enquêteurs se posteront le long des routes aux endroits où les policiers arrêtent la circulation pour effectuer une vérification d'usage. Les conducteurs seront invités à participer à l'enquête bénévolement et dans l'anonymat total.

Les enquêteurs remettront à ceux qui accepteront de collaborer un questionnaire comportant 40 questions pour savoir s'ils portent leurs ceintures de sécurité, quand et où a commencé leur voyage, quelle est leur destination, quel genre et quelle quantité de boisson alcoolisée ils ont consommée avant ou pendant leur voyage, et d'autres questions sur des sujets connexes. On leur demandera également de subir un alcootest.

Les policiers ne s'occuperont pas des tests et les enquêteurs n'effectueront aucun travail relevant des policiers.

Le ministère utilisera les résultats de cette enquête pour déterminer le moyen le plus efficace de sensibiliser davantage, par ses programmes de sécurité, les conducteurs aux dangers de la conduite après avoir consommé de l'alcool.

## LE CANADA ADOPTE L'HEURE ATOMIQUE

L'année 1972 arrivera avec un retard d'un dixième de seconde, mais en revanche elle sera une seconde plus longue. Effectivement il y aura une seconde de plus en 1972 à cause du fait que le Canada et les pays du monde adopteront l'heure atomique.

Cette seconde de plus, dite "intercalaire", est pour compenser la dérive annuelle d'une seconde par an occasionnée par ce changement. Elle sera introduite dans le temps atomique à la dernière minute du

30 juin ou du 31 décembre de chaque année afin d'assurer l'accord de l'heure atomique avec le temps solaire moyen. En 1972, on prévoit que la dernière minute de juin 1972 aura 61 secondes selon l'horloge atomique.

## ACCORD INTERNATIONAL

C'est par suite d'un accord international que le Canada adopte l'heure atomique. Le Conseil national de recherches du Canada a joué un rôle important lors des études et des négociations qui ont mené à cet accord.

Dans le passé, l'heure fut basée sur la période de rotation de la terre. Toutefois, la durée de cette rotation n'est pas constante et on ne saurait utiliser la seconde définie à partir de cette rotation comme unité de temps scientifique. Plus tard, on s'est servi de la motion de la terre autour du soleil comme base de l'année dite solaire, système très constant mais difficile à manier.

En 1967, le Bureau international de poids et mesures (BIPM) a abandonné l'unité astronomique et a défini la seconde en fonction du comportement des atomes de césium.

Au sein de la Division de physique du CNRC se trouve l'un des rares étalons au césium construit au laboratoire. Il est utilisé pour déterminer la durée de la seconde atomique et comme base pour l'heure officielle du Canada.

Ce changement aura une influence sur le signal de l'heure diffusé par le réseau Radio-Canada tous les jours à une heure de l'après-midi ainsi que sur celui diffusé par CHU, poste officiel du CNRC qui fonctionne continuellement sur les fréquences de 3330, 7335 et 14670 Kilohertz et qui donne les repères de secondes et une annonce bilingue enregistrée de l'heure pour chaque minute de la journée.

"Il ne s'agit pas ici de gagner du temps" nous dit Malcolm Thomson chef de la Section du CNRC qui est responsable de l'étalon de césium et de CHU. "Il s'agit seulement d'assurer que deux chronomètres s'accordent, chose bien connue à tous ceux qui possèdent une montre. Nous avons déjà l'habitude des années bissextiles, alors la seconde intercalaire devrait être facile à accepter. D'ailleurs, si la vitesse de rotation de la terre augmente il sera possible d'avoir recours à une seconde intercalaire en moins."

## DES INDUSTRIELS QUÉBÉCOIS EXPOSENT À LONDRES

Six industriels québécois ont participé à l'*International Building Exhibition* qui s'est tenue à Londres du 17 au 27 novembre. Près de 200,000 personnes de toutes les parties du monde ont visité cette exposition à laquelle ont participé 600 exposants.

L'*International Building Exhibition* s'adresse aux constructeurs et aux marchands de matériaux de construction. Les fabricants québécois y ont exposé